

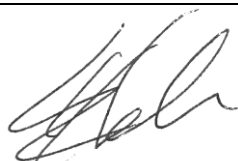
**CERTIFICAT EN VERTU DE L'ARTICLE 35, PARAGRAPHE 1, DU RÈGLEMENT (UE) 2018/848
RELATIF À LA PRODUCTION BIOLOGIQUE ET À L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS BIOLOGIQUES**

I.1. Numéro du document <p align="center">2022/58105/1</p>	I.2. <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur
I.3 Nom et adresse de l'opérateur : <p align="center">INNOVATION TECHNOLOGY BEVERAGE (SAS) Comptoir des Brasseurs 6 RUE DE L'ORGE 68000 WINTZENHEIM FRANCE</p>	I.4. Nom et adresse de l'autorité de contrôle <p align="center">CERTIPAQ BIO 77 impasse Jean Mouillade 85000 LA ROCHE SUR YON organisme certificateur agréé par les Pouvoirs publics sous le numéro FR-BIO-09</p>
I.5. Activité ou activités de l'opérateur : <input checked="" type="checkbox"/> Préparation <input checked="" type="checkbox"/> Distribution/Mise sur le marché	

I.6. Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil⁽¹⁾ et méthodes de production :

- d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine / Méthode de production :
- production de produits biologiques

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848
et certifie que l'opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

I.7. Date, lieu Fait à La Roche Sur Yon, le 03/03/2022. Pour CERTIPAQ BIO, son Directeur Général, Gaël du Chelas	I.8. Certificat valable du 03/03/2022 au 31/03/2024 
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

(1) Règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil du 30 mai 2018 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques, et abrogeant le règlement (CE) n°834/2007 du Conseil (JO L 150 du 14.6.2018, p. 1).

**CERTIFICAT EN VERTU DE L'ARTICLE 35, PARAGRAPHE 1, DU RÈGLEMENT (UE) 2018/848
RELATIF À LA PRODUCTION BIOLOGIQUE ET À L'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS BIOLOGIQUES**

1. Numéro du document 2022/58105/1	2. <input checked="" type="checkbox"/> Opérateur
3. Nom et adresse de l'opérateur : INNOVATION TECHNOLOGY BEVERAGE (SAS) Comptoir des Brasseurs 6 RUE DE L'ORGE 68000 WINTZENHEIM FRANCE	4. Nom et adresse de l'autorité de contrôle CERTIPAQ BIO 77 impasse Jean Mouillade 85000 LA ROCHE SUR YON organisme certificateur agréé par les Pouvoirs publics sous le numéro FR-BIO-09

II.1. Répertoire des produits

Nom du produit et/ou code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil(2) pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848	
Farines céréales transformées et produits amylacés : Malts	Biologique
Semences, plants et autres produits agricoles bruts : Houblons	Biologique

II.4. Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs

Adresse du site	Description de l'activité
Site Principal : 6 RUE DE L'ORGE - 68000 WINTZENHEIM	Grossiste produits vrac (y compris stockeur) Préparateur

II.8. Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848

- a) nom de l'organisme d'accréditation : COFRAC
- b) hyperlien vers le certificat d'accréditation : Accréditation n° 5-0544 – Certification de produits/services agricoles et alimentaires. Portée disponible sur www.cofrac.fr

II.9 - Le présent document a été délivré conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités à contrôle et respecte les exigences établies aux règlements et au programme de certification précités.

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://www.certipaq.com/nos-certificats/> fait foi.